

LES PATRIMOINES MINIERS

Pierre-Christian Guiollard

La notion de patrimoine s'applique à des domaines variés, dont certains ont acquis une légitimité de longue date, ce sont les patrimoines architecturaux, historiques, musicaux, naturels... Pour d'autres, cette légitimité est plus récente, il en est ainsi du patrimoine industriel, celui-ci englobant une multitude de subdivisions comme la sidérurgie, le textile, le ferroviaire, les moulins, l'aéronautique, la marine et la mine.

En préambule, afin de mieux comprendre ce qui peut être qualifié de patrimoine, citons trois définitions données par Le Petit Robert : « Ensemble des biens de famille transmis par héritage ; Ensemble des biens, droits et charges d'une personne physique ou morale ; Ensemble des biens matériels appartenant à la communauté, qui lui ont été transmis par ses ancêtres et qu'elle considère comme un héritage commun.

Ces définitions sont antérieures à 1980, année décrétée « année du patrimoine » à l'occasion de laquelle de multiples réflexions aboutirent à l'extension de la notion de patrimoine par l'émergence de nouvelles branches dont celle du patrimoine industriel dans laquelle s'intègre le patrimoine minier. L'intérêt soudain et tardif pour le patrimoine minier trouve son explication dans ce constat : un bien devient patrimoine lors de la disparition de son créateur ou de son légataire. Jusque dans les années 1980, le paysage minier et les éléments qui le composaient étaient si familiers qu'ils étaient invisibles à nos yeux et c'est seulement à l'heure où la désindustrialisation eut achevé son œuvre, alors que les dernières cheminées, les derniers chevalements étaient abattus, que la population, les élus et certains universitaires prirent conscience de la valeur patrimoniale des éléments de ce paysage en voie de disparition.

LA DIVERSITÉ ET LES SPÉCIFICITÉS DU PATRIMOINE MINIER, UNE VALORISATION COMPLEXE

Il est difficile de parler de patrimoine minier au singulier, aussi, évoquerons-nous rapidement les grandes catégories qui le composent dans son ensemble, ainsi que les moyens mis en œuvre pour préserver ce qui doit l'être :

- le patrimoine mobilier,
- le patrimoine immobilier,
- le patrimoine géologique,
- le patrimoine documentaire,
- le patrimoine social et culturel.



Mine de manganèse de Coustou à Vielle-Aure (Hautes-Pyrénées). Roulage du minerai dans un travers-banc. 2004. Photo P.C. Guiollard

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Les constructions constituent les témoins les plus visibles de l'industrie minière dans le paysage. En effet, l'importance des travaux du fond, le volume de produits extraits et les effectifs considérables employés dans les mines nécessitèrent la construction d'un grand nombre de bâtiments à usage technique et social. Ces constructions focalisèrent, dès les années 1970, l'attention des historiens des sciences et des techniques. L'intérêt porté au patrimoine bâti des mines est lié à son aspect souvent monumental, à ses fonctions particulières et à sa richesse architecturale, symbole affiché de la puissance et de la prospérité des compagnies minières d'alors. Après la nationalisation des houillères, l'efficacité, l'économie, la standardisation et la sécurité prévalurent en matière de construction, les lignes s'en trouvèrent épurées et uniformisées sur l'ensemble des bassins miniers français. La notion de style et de particularisme architectural s'effaçait alors.



Chevalement du puits Bayard et les bâtiments annexes conservés dans le cadre du musée de la mine à Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme). 2014.
Photo P.C. Guiollard

Il existe deux catégories d'immeubles : les immeubles à usage technique et les immeubles à usage social. Les premiers sont les plus spectaculaires, il s'agit des sièges d'extraction composés d'un ensemble de bâtiments à usages spécifiques : vestiaires, bureaux, bâtiments de machines d'extraction, ateliers, chevalements, lavoirs, usines de traitement de minerais et bien d'autres encore. Les bâtiments sociaux représentent aussi une part importante du patrimoine immobilier des mines. Ce sont les logements du personnel et de leur famille ainsi que les bâtiments à usage collectif social, culturel et religieux (écoles, hôpitaux, salles des fêtes, églises, ...) construits par l'entreprise. À la différence des bâtiments techniques, sauf de rares exceptions, ce type de bâtiments ne fait pas l'objet d'un abandon brutal au moment de la cessation des activités. Outre leur valeur historique, leur intérêt architectural, leur spécificité et l'espace occupé dans le paysage urbain, les immeubles sociaux représentent un patrimoine facilement valorisable pour l'entreprise, pour les employés mais aussi pour les communes concernées.

• Conservation et valorisation *in situ*

Si le patrimoine minier possède des spécificités qu'il ne partage avec aucun autre secteur industriel, il totalise aussi beaucoup de handicaps philosophiques, sociaux, techniques, économiques, historiques, environnementaux et politiques. Contrairement à d'autres patrimoines de production (rural et artisanal), le patrimoine industriel souffre d'un *a priori* défavorable et de clichés persistants qui trouvent leurs origines dans son caractère productif intensif, facteur de souffrances pour l'homme et son environnement. Théâtre de conflits sociaux parfois violents, la mine reste un symbole de la lutte ouvrière. Démolir ces établissements

contribua à l'effacement d'une mémoire sociale parfois dérangeante à laquelle s'ajoute une stratégie de communication dévastatrice pour ce patrimoine. La mine fut considérée par certains « communicants » comme une entrave au développement touristique des régions, il fut donc impératif de faire oublier le passé minier y compris en effaçant la mention « les mines » du nom de certaines communes.

D'un point de vue technique, la conservation et la valorisation du patrimoine minier sont confrontées aux difficultés communes à tous les immeubles industriels de dimensions importantes. Il en résulte la nécessité d'un contrôle et d'un entretien régulier et coûteux, notamment pour les édifices métalliques, mais aussi l'obligation de mise en sécurité et d'une surveillance des lieux. Outre ces difficultés matérielles, le maintien de bâtiments gèle parfois des espaces fonciers qui peuvent être vendus ou réutilisés à des fins plus lucratives (spéculation foncière et immobilière).

Sauvegarder ce genre de bâtiments n'est donc pas simple, les choix doivent être pragmatiques et réfléchis d'autant que les possibilités de reconversion en l'état sont très limitées. Les principales opérations de sauvegarde se sont donc faites dans le cadre d'une valorisation muséographique. Mentionnons les trois projets d'envergure que sont la fosse Delloye à Lewarde (Nord), le puits Couriot à Saint-Étienne (Loire) et le carreau Wendel à Petite Roselle (Moselle). D'autres projets plus nombreux et plus modestes ont abouti à la sauvegarde et la mise en valeur partielle de sites d'extraction plus petits, également intégrés dans un contexte muséographique. Ils seront détaillés dans le chapitre consacré aux musées de la mine.

La dernière option demeure la conservation d'un élément isolé, le plus souvent un chevalement. Ce type d'opération de sauvegarde reste d'un intérêt limité du point de vue de l'histoire des techniques, avec pour seul intérêt la symbolique du lieu qui rappelle l'existence d'une industrie disparue et le travail des hommes, voire d'accidents collectifs (chevalement de la fosse 3 de Liévin). Les exemples sont nombreux. C'est ainsi que se dressent encore des carcasses métalliques cernées de toute part par des zones industrielles, des supermarchés, des lotissements, des jardins publics ou encore de grands espaces champêtres revenus à leur fonction d'origine.

• Inventaires

Si les installations industrielles présentent un intérêt historique et technique indéniable, il est évident que tout ne peut pas être conservé. La réalisation d'inventaires, de fiches techniques, de relevés topographiques, de campagnes photographiques et cinématographiques constitue le meilleur moyen de sauvegarder la mémoire de ces sites condamnés à disparaître.

En 1983, la Direction du Patrimoine engage un programme de repérage départemental de tous les sites industriels, selon des méthodes et des procédures établies par les services de la sous-direction de l'Inventaire général du ministère de la Culture. Certains de ces travaux firent l'objet de publications du ministère (*Cahiers de l'Inventaire, Images du Patrimoine*) d'universitaires ou de chercheurs indépendants. Cet inventaire contribua alors au classement ou à l'inscription, aux Monuments historiques, de certains sites ou bâtiments remarquables.

• La reconversion

La reconversion des immeubles est une solution économique intéressante mais la nécessité d'adapter un bâtiment conçu à l'origine pour un usage spécifique très différent de sa nouvelle fonction conduit à entreprendre des travaux importants susceptibles de détériorer voire de détruire certains éléments originaux qui peuvent enlever ou diminuer considérablement la valeur patrimoniale de l'édifice.

La facilité de reconversion est donc conditionnée par les fonctions d'origine des bâtiments :

– Le bâtiment était à l'origine destiné à un usage industriel polyvalent, sans que son architecture soit dictée par une fonction technique précise. C'est le cas des bâtiments conçus pour abriter des ateliers, des halls de stockage de matériel ou de minerai. Ces locaux sont avant tout des enveloppes spacieuses, des murs et un toit qui permettent au nouvel acquéreur d'installer à l'intérieur une autre activité industrielle, commerciale ou culturelle.

– La fonction originelle du bâtiment peut, dans sa nouvelle vie, rester inchangée. C'est le cas des bureaux administratifs ou des logements sociaux, dont la reconversion ne pose alors pas de problème. Leur adaptabilité sera néanmoins conditionnée par l'ancienneté ou la vétusté des locaux et leur conformité aux normes en vigueur.

Concernant l'habitat ouvrier et les bâtiments à usage social ou culturel, quatre options principales sont envisageables :

– Démolition des quartiers insalubres anciens dont la rénovation serait trop coûteuse.

– Facilités d'acquisition offertes aux employés de l'entreprise pour acquérir leur propre logement, ou vente à des personnes extérieures à l'entreprise.

– Vente ou cession aux communes notamment des bâtiments à usage collectif (école, salle des fêtes, ateliers ...).

– Vente de cités entières à une société immobilière en charge de gérer et de rénover les logements.



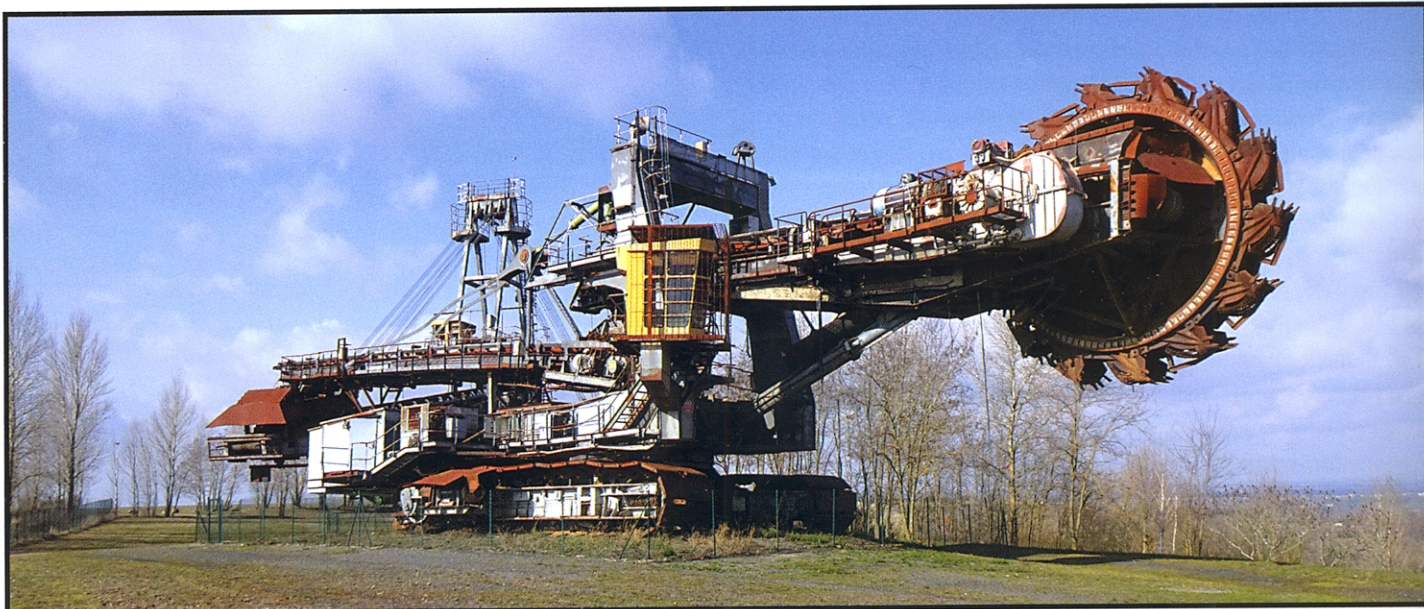
Fosse 11/19 des mines de Lens. Ancien site minier comprenant notamment un chevalement métallique des années 1920 et une tour d'extraction moderne datant de 1960. Les installations ont été réaménagées afin d'accueillir des entreprises et des associations. Exemple de conservation du patrimoine minier par la reconversion. 2010. Photo P.C. Guiollard



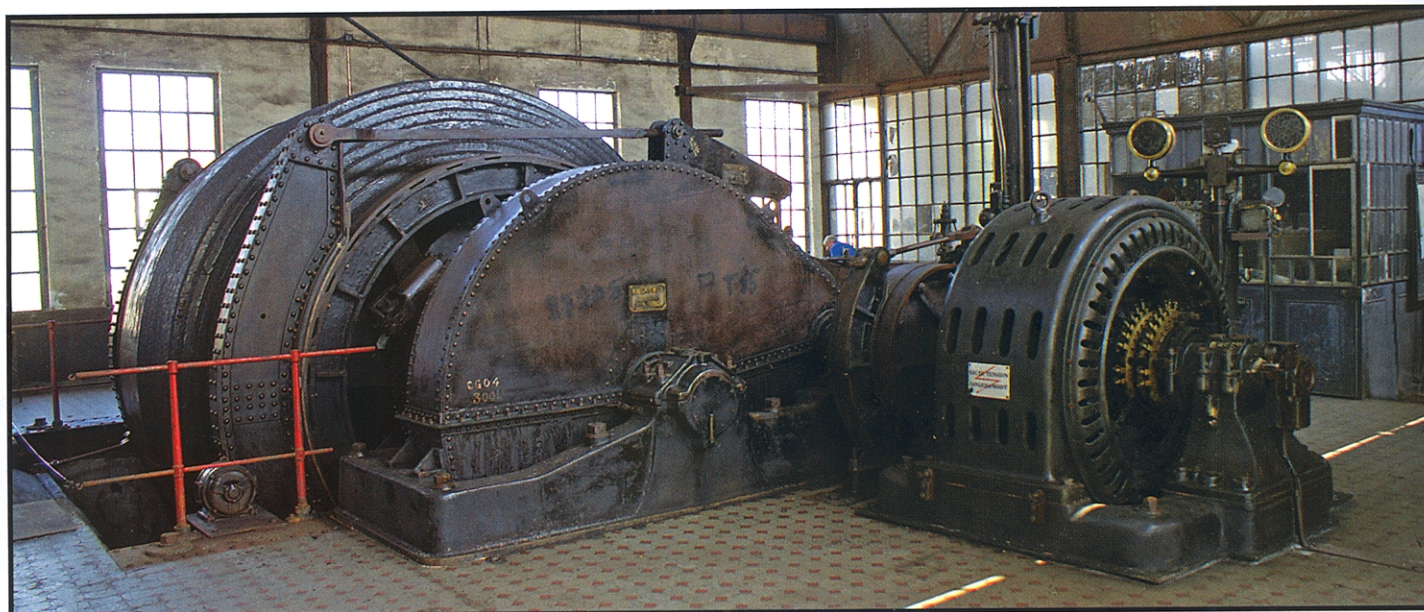
Exemple de valorisation du patrimoine mobilier : lampisterie de mine de charbon au Centre Historique Minier à Lewarde (Nord). 2012. Photo P.C. Guiollard

LE PATRIMOINE MOBILIER

La mine possède un mobilier technique constitué d'éléments multiples qui se sont substitués les uns aux autres au fil de son évolution. Les outils, les lampes sont des exemples caractéristiques du patrimoine mobilier minier. La lampe est, avec le chevalement et le pic, l'objet le plus utilisé pour symboliser la mine. Le mobilier domestique doit aussi être



Roue-pelle utilisée pour le décapage des morts-terrains de la mine à ciel ouvert Sainte-Marie à Blaye-les-Mines, près de Carmaux (Tarn) et conservée sur le site touristique de Cap Découverte. 2016. Photo P.C. Guiollard



Machine d'extraction du puits 9 bis de la Fosse de Oignies (Pas-de-Calais). 2015. Photo C. Schaefflen

pris en compte dans ce patrimoine, l'organisation sociale des mineurs, le regroupement en cités, la prise en charge par la compagnie minière de cette vie sociale ont donné naissance à des mobiliers qui présentent un intérêt par leur caractère sériel et spécifique. En ce qui concerne les grosses machines difficilement transportables, la seule option envisageable reste la conservation *in situ*,

dans leurs bâtiments d'origine et présentées de façon dynamique ou statiques dans le cadre d'un projet muséographique. Concernant les petites machines et les objets, les collections publiques ou privées furent à l'origine de leur sauvegarde. Pendant longtemps la seule méthode de conservation envisagée, elle reste encore la plus répandue et la plus facile à mettre en œuvre.

Toutefois, si la préservation de ces objets ne présente pas de difficultés particulières, leur valorisation est plus compliquée, le défi principal consistant à les exposer de façon intelligible quant à leur utilisation et leurs fonctions, elles nécessitent des approches scénographiques et pédagogiques pertinentes.

LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

Le patrimoine géologique et ses sciences connexes (pétrographie, paléontologie, minéralogie) est propre à l'exploitation des ressources minérales, il s'apparente aussi au patrimoine naturel. Les sondages effectués et les travaux souterrains réalisés en phase de recherche et d'exploitation permirent d'acquérir une connaissance du sous-sol, d'en comprendre la genèse et d'en apprécier leurs richesses. Toutes ces informations collectées au fil du temps et soigneusement archivées sous forme de rapports, de plans et de schémas constituent un patrimoine inestimable. Il en est de même des roches, des fossiles ou des minéraux collectés dans les travaux miniers. Dès le XVII^e siècle les cabinets de curiosités, puis les musées de minéralogie des Écoles des Mines et de géologie assurèrent leur conservation et leur présentation aux élèves de ces écoles, et aujourd'hui au public.

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE, LES « ARCHIVES »

Les archives des mines peuvent être classées en quatre catégories : administratives, techniques, historiques et géologiques, elles représentent la mémoire de l'entreprise. Autrefois exclusivement constituées de supports papier, elles sont aujourd'hui photographiques, sonores, audio-visuelles ou numériques. Elles sont particulièrement vulnérables face à l'incendie, l'inondation ou de mauvaises conditions de conservation.

Les conditions de cessation d'activité de l'entreprise sont déterminantes pour l'avenir des archives. L'industrie minière, notamment les mines métalliques, fut souvent frappée par des faillites ou des fermetures soudaines. S'il s'agissait de petites sociétés privées, une fois les installations mécaniques démantelées et ferraillées, les archives, sans valeur marchande, restaient à l'abandon ou étaient détruites. Pour des sociétés plus importantes, les archives étaient classées plus rigoureusement, répondant à des obligations administratives et légales, leur avenir étant pris en compte et leur gestion soigneusement organisée. La préservation des archives de Charbonnages de France constitue un exemple remarquable de réussite d'une opération de grande envergure, menée sur les trois bassins miniers français par l'administration et les responsables de l'entreprise, afin d'assurer leur conservation pour les générations futures et la connaissance historique, économique et sociale des Charbonnages.

LE PATRIMOINE SOCIAL ET CULTUREL

Comme la sidérurgie ou le textile, la mine génère chez les habitants des bassins miniers une culture spécifique, une forme d'attachement affectif à cette activité et au territoire, une solidarité, une fierté d'appartenir à une classe professionnelle hors du commun. L'appellation « Pays Noir » n'avait, en son temps, rien de péjoratif, elle représentait une identité très forte que les habitants des bassins houillers revendiquaient comme un titre de noblesse. Nous pouvons considérer comme patrimoine social et culturel les éléments qui témoignent de la vie des femmes et des hommes qui animèrent l'entreprise, dans le cadre de leur travail et de leur vie quotidienne au sein de la cité et de la société. Ce patrimoine immatériel est tangible au travers les traditions, les cérémonies, les « us et coutumes » qui perdurent encore aujourd'hui, bien après la fermeture des derniers puits.

La valorisation de ce patrimoine par une approche culturelle d'un vaste territoire à l'échelle d'un bassin ou d'une région toute entière peut s'avérer intéressante, le plus bel exemple d'aboutissement de cette démarche demeure l'inscription du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO le 30 juin 2012. En découlent souvent des actions touristiques qui induisent des retombées économiques non négligeables.

VALORISER LE PATRIMOINE ET LA MÉMOIRE

L'entreprise minière a pour vocation première de valoriser son patrimoine, de le faire fructifier et de le rentabiliser. Dans une seconde étape, qui correspond à la cessation partielle ou totale de l'activité, elle peut éventuellement léguer tout ou partie de son patrimoine à des structures distinctes qui doivent le prendre en charge et en assurer la gestion, la préservation et la valorisation éventuelle.

Les objectifs de conservation et de valorisation du patrimoine minier peuvent être classés hiérarchiquement en trois rubriques déterminantes dans leur mise en œuvre : les obligations administratives et légales (obligatoires), les raisons sociales et économiques et enfin l'intérêt historique et culturel. La valorisation du patrimoine minier, notamment dans le cadre de la culture et du tourisme industriel, reste influencée et conditionnée par l'image sociale et environnementale qu'elle suggère et par les volontés politiques locales ou régionales d'en faire un atout économique et touristique pour un territoire. À noter toutefois, que la plupart des grands projets aboutis, ont été initiés par l'entreprise elle-même avec le soutien de collectivités locales mais surtout avec l'appui indispensable d'un personnel sensible à la conservation de la mémoire, des femmes et des hommes à l'origine d'un métier et d'une culture profondément ancrés dans les régions.